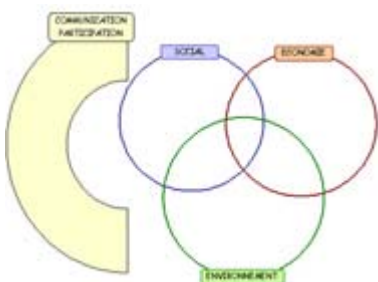


Projet de territoire, Agenda 21



ALTHIS intervient dans les différentes étapes de la mise en place d'**Agendas 21** (Agenda pour le 21ème siècle) ou de **Projets de territoire**.

En premier lieu, le **diagnostic stratégique** est une analyse transversale d'un territoire afin d'en dégager les forces, les faiblesses et les enjeux en termes de développement socio-économique et de protection de l'environnement.

Althis participe ensuite à la définition des **grandes orientations**, des **objectifs** et du **programme d'actions**, en animant des groupes de travail et en s'appuyant sur une méthode d'évaluation et de hiérarchisation des propositions des participants.

ALTHIS s'attache à ne pas imposer une méthodologie trop standardisée afin de bien prendre en considération toutes les spécificités propres à chaque territoire.

Dans cet esprit, la **démarche participative** est menée avec souplesse sous une forme adaptée aux objectifs : charte de concertation, groupes de réflexion, enquêtes - sondages, réunions publiques, site Internet.

Ce processus de concertation est construit dans le cadre du Développement Durable, c'est-à-dire pour être pérennisé, et pas seulement le temps d'un projet.

Puis afin de mesurer l'efficacité des actions engagées, ALTHIS propose de mettre en place, en accord avec la méthodologie ADEME, des indicateurs d'amélioration continue, soit :

- des **indicateurs de réalisation** (ex : mise en place d'une déchetterie, de logements sociaux...)
- des **indicateurs de résultats** (ex : mesures de satisfaction des bénéficiaires...)
- des **indicateurs d'impact** (ex : nombre d'emplois créés, évolution du tonnage de déchets recyclés...)

Cela peut être réalisé notamment en créant - pour les éléments susceptibles d'être représentés spatialement - une base de données dans un SIG (Système d'Information Géographique), véritable outil de suivi géographique et temporel.